83

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LE DOYEN, M. LANDOUZY
ASSESSEUR : G. POUCHET

PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	NICOLAS
Physiologie	Ch. RICHET
Physique médicale	WEISS
Chimie organique et Chimie générale	DESGREZ
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et Thérapeutique générales	ACHARD
Pathologie médicale	WIDAL TEISSIER
Pathologie chirurgicale	LEJARS
Anatomie pathologique	Pierre MARIE
Histologie	PRENANT
Opérations et appareils	Auguste BROCA
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET
Thérapeutique	N.
Hygiène	CHANTEMESSE
Médecine légale	N.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	LETULLE
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER
Clinique médicale	DEBOVE LANDOUZY GILBERT CHAUFFARD
Maladies des enfants	HUTINEL
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	Gilbert BALLET
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER
Clinique des maladies du système nerveux	DEJERINE
Clinique chirurgicale	DELBET QUENU N. HARTMANN
Clinique ophtalmologique	De LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	LEGUEU
Clinique d'accouchements	BAR COUVELAIRE RIBEMONT-DESSAIGNES
Clinique gynécologique	POZZI
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON
Clinique thérapeutique	Albert ROBIN
Hygiène clinique de la première enfance	MARFAN

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

ALGLAVE	GUILLAIN	LOEPER	ROUSSY
BERNARD	JEANNIN	MAILLARD	ROUVIERE
BRANCA	JOUSSET (A.)	MOCQUOT	SAUVAGE
BRUMPT	LABBÉ (H.)	MULON	SCHWARTZ (A.)
CAMUS	LAIGNEL-LAVASTINE	NICLOUX	SICARD
CASTAIGNE	LANGLOIS	NOBECOURT	TANON
CHAMPY	LECENE	OKINCZYC	TERRIEN
CHEVASSU	LEMIERRE	OMBREDANNE	TIFFENEAU
DESMAREST	LENORMANT	RATHERY	VILLARET
GOUGEROT	LEQUEUX	RETTERER	ZIMMERN
GREGOIRE	LEREBOULLET	RIBIERRE	
GUENIOT	LERI	RICHAUD	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1916 — THÈSE — N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

Georges BOURGEAU

Né à Besançon le 2 juillet 1873

Les Erreurs et les Dangers

DE LA GRANDE PRESSE

EN MATIÈRE MÉDICALE

Président : DESGREZ, *Professeur*

A. MALOINE & FILS - ÉDITEURS

27, RUE DE L'ECOLE-DE-MÉDECINE, 27

PARIS— 1916

A MA FAMILLE

A MES AMIS

G. Bourgeau

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR DESGREZ

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris
Chevalier de la Légion d'honneur

Les Erreurs et les Dangers

DE LA GRANDE PRESSE

EN MATIÈRE MÉDICALE

La médecine est, pour la grande presse, un objet d'informations répétées. Recherches, inventions, opérations, communications aux académies et aux sociétés savantes, interview des auteurs, sont abondamment présentés au public.

Le Journal en un seul mois (avril 1913), n'a pas moins de neuf articles médicaux ; le même mois, *le Matin* en a treize. Il ne s'agit pas de menus faits : toutes ces informations sont importantes, sensationnelles, concernant les affections répandues, les grandes méthodes, la syphilis, la tuberculose, le cancer, la fièvre typhoïde ; la sérothérapie, l'emploi de l'électricité et du radium. Et il ne s'agit pas non plus de réclame, je ne m'occupe pas en ce moment de la quatrième page, mais uniquement de ce qui a la prétention d'être du reportage, de la documentation.

Or, dans cette documentation, rien de ce qui est exact et scientifique n'est relaté ; et, par contre, tout ce qui est annoncé est faux.

Un rapide examen va nous en convaincre.

Le choix que j'ai fait du *Matin* ou du *Journal*, le

plus souvent mis en cause, n'est pas dicté par le fait que ces quotidiens répandent plus d'idées inexactes que leurs confrères, tous propageant à l'envie les mêmes erreurs ; c'est uniquement pour ne pas multiplier inutilement les preuves.

La cause de ces errements, nous la trouverons dans la mentalité du journaliste.

Les dangers, nous les déterminerons, ainsi que les moyens d'y remédier, afin que cette critique ne soit pas une vaine documentation.

La sérothérapie

Parmi les récentes acquisitions médicales, la sérothérapie vient peut-être au premier rang. Elle a donné des résultats, elle en promet d'autres. La diphtérie lui doit sa guérison ; bientôt ce sera, sans doute, le tour de la fièvre typhoïde.

En décembre 1890, Behring (1) découvrait le sérum antidiphtérique ; il publiait avec Kitasako un mémoire consacré au tétanos et à la diphtérie. En 1892, il donnait un second mémoire sur le même sujet.

Or, en 1894, le 3 septembre, M. Roux faisait connaître au Congrès de Budapest les résultats de ses travaux personnels suivant la question. Aussitôt, *le Temps* publie cette note :

« Notre collaborateur, M. Alglave, fait prévoir

---

1. Behring et Kitasako.

hier, dans sa lettre sur le Congrès international d'hygiène de Budapest, que l'événement de ce congrès pourrait bien être la guérison de la diphtérie, guérison qui serait due à l'Institut Pasteur, notamment aux travaux du Dr Roux (1). »

De Behring pas un mot.

Il est évident que toute la presse française répète l'erreur commise par *le Temps*, en renversant les rôles de Behring et de Roux. *Le Matin* (2) n'y saurait manquer. Voici les titres et sous-titres de son article du 7 septembre :

Plus de croup. La guérison de la diphtérie par le Dr Roux. Une victoire de la Science française. A l'Hôpital des Enfants-Malades. La sérumthérapie. Le poison et le contre-poison. Voies nouvelles (3).

Cependant le 9 septembre, *le Temps*, mieux informé semble revenir à une plus équitable appréciation. Et il écrit :

« Grâce à M. Behring, de Berlin, on a fait un nouveau pas de très grande importance, c'est la découverte de l'antitoxine qui permet de combattre le mal. »

Et *le Matin* consacrera quatre lignes à M. Behring dans un article de deux colonnes.

La grande presse a également ignoré les découvertes antérieures sans lesquelles celles de Behring et de M. Roux n'auraient pas eu lieu ; et elle a passé sous silence Klebs et son bacille et les expériences de

1. *Le Temps*, 4 septembre 1894.
2. *Le Matin*, 7 septembre 1894.
3. *Le Matin*, 7 septembre 1894.

Lœffler qui ont démontré que la toxine était infectieuse.

*
* *

La sérothérapie dans la fièvre muqueuse

La sérothérapie a gagné la sympathie des journalistes. Ce qu'elle a fait pour la diphtérie, elle va le faire — tout de suite — pour les autres maladies. « Car, ainsi qu'ils l'annoncent péremptoirement : de la connaissance d'un microbe à celle du sérum qui le détruit, *il n'y a qu'un pas* ».

Un mois ne s'est pas écoulé, que *le Matin* publie en première page un nouvel article sensationnel (1) :

Un nouveau vaccin. La guérison de la fièvre muqueuse, par le Dr Metchnikoff. — Nous annoncions, il y a quinze jours à peine, la merveilleuse découverte par laquelle le Dr Roux a définitivement vaincu la diphtérie, aujourd'hui c'est la fièvre muqueuse qui est guérie par le sérum.

On se souvient peut-être qu'à cette époque, Metchnikoff inocula du virus cholériqne atténué dans les formes d'embarras gastrique où le bacille virgule pouvait être décelé. Ces expériences — qui n'ont d'ailleurs jamais reçu d'applications pratiques — n'avaient certainement pas la prétention de s'adresser à une affection aussi mal définie qu'était ce qu'on appelait la dothiénenthérie à forme muqueuse.

1. *Le Matin*, 30 septembre 1894.

Mais alors le public croyait à la fièvre muqueuse, et c'était lui apporter une affirmation sensationnelle que de lui en annoncer la guérison par cette sérothérapie qui bénéficiait de ses succès dans la thérapeutique de la diphtérie.

Le sérum antistreptococcique de Marmorek

Le 22 février 1895, M. Marmorek faisait connaître à la Société de Biologie un sérum habile contre l'érysipèle, la fièvre puerpérale, etc. Ce sérum n'a pas rendu les services qu'en escomptait son auteur, et il est aujourd'hui abandonné. Il est donc évident que les journaux devaient en faire l'éloge.

La sérothérapie antiméningococcique

Elle résulte des travaux de Flexner dont la première communication remonte à 1906 (2).

La même année, Kolle et Wassermann (3), puis Jochmann (4) publient des observations sur ce sujet. Si bien que Dopter lui-même écrit : « Les applications à la thérapeutique humaine étaient encoura-

---

1. Flexner, *Journal of american association*, 1906.
Flexner et Sobling, *Journal of exp. medecine*, 1907, et t. X, 20 juillet 1908.
3. Kolle et Wassermann, *Deutche med. Wochenschrift*, 19 avril 1906, septembre 1907.
4. Iochmann, Congrès de Munich, 23-26 avril 1906, 23 août 1906.

geantes et, dès la fin de 1907, sur les conseils de Roux, j'ai commencé à vacciner des chevaux contre le méningocoque (1). »

Le rôle de Dopter n'est, certes, pas insignifiant. Dopter a modifié la technique de préparation du sérum, il a multiplié les observations dans ses communications à la Société de Biologie (2) ; mais enfin l'auteur de la sérothérapie antiméningococcique est Flexner.

Puisque c'est Flexner, les journalistes ne vont parler que de Dopter, que du sérum de Dopter.

Sérothérapie antivenineuse

Il y a une sérothérapie bien française, sans concurrence d'auteurs. Le 5 février 1914, Phisalix et Bertrand faisaient connaître à l'Académie des Sciences, et le 10 février Calmette enseignait à la Société de Biologie les résultats de leurs recherches sur un sérum antivenineux. Ces résultats étaient nettement favorables et, aujourd'hui encore, ces sérums sont employés avec succès.

Et bien, naturellement, la grande presse n'en parle pas.

---

1. Dopter. *Sérothérapie antiméningococcique* in *Bibliothèque thérapeutique*.
2. Dopter et Koch, *Soc. Biol.*, octobre 1908.
Dopter, *Soc. Biol.*, 1909.
Dopter, *Soc. Biol.*, décembre 1910.

Sérothérapies anticancéreuse et antituberculeuse

Elle va réserver ses articles aux essais sérothérapiques contre le cancer et la tuberculose, où nous allons les retrouver.

La syphilis

Voici la maladie, sinon la plus immédiatement redoutable, la plus dramatique, au moins l'une des plus répandues et des plus inquiétantes pour le malade et sa descendance.

Elle avait, il est vrai, son médicament, le mercure, mais, malgré les excellents résultats obtenus, la guérison n'est pas certaine, définitive.

Il y a douze ans, on ne connaissait pas la pathogénie, on ne pouvait pas toujours en faire le diagnostic, on était sans action sur de graves complications de la syphilis.

Quatre découvertes importantes ont été faites depuis lors :

En 1905, Schaudinn découvrit le spirochæte ;

En 1905, Bordet et Gengou (1), par leurs travaux sur la déviation du complément, ouvrirent la voie à Wassermann ;

En 1906, au mois de mai, Wassermann fit con-

1. Bordet et Gengou.

naître la réaction qui porte son nom, et publia deux importants mémoires sur ce sujet (1) ;

Enfin, Erlich annonçait le 606.

De ces quatre découvertes, les trois premières, scientifiques, indiscutables, furent absolument ignorées de la grande presse.

Mais la dernière, qui a été et est encore discutée, a connu les dangereuses faveurs d'une publicité intense.

Erlich fit une communication à la Société de Médecine de Berlin. Il était secondé par Iversen, par Wechselmann, par Alb, par Michaelis, par Neisser par Karl Bohac, par Sobotka, par tout ce que l'Allemagne, l'Autriche, la Bohême comptent d'esprits scientifiques.

Aussitôt la Grande Presse s'empare de la découverte, et la discute, que dis-je ? la discute ? Elle l'accepte, la répousse ; la prône puis l'accable sans observations, sans méthode, accueillant tous les racontars, tous les intérêts.

Le 15 août 1910, *le Matin* publie un article de M. Doyen, article intitulé *606 = o*. Cet article, dans la manière chère à son auteur, est assez complexe. Il discute un médicament qu'il dit ne pas connaître ; il réfute une affirmation d'Erlich tout en pensant

---

1. Wassermann, *Cine sero-diagnostic. Reaction bri syphilis Deutsche med. Wochenschrift* et *Zeitschrift für Hygien*, 1906 (mai).

Wassermann, *de l'État actuel de la question du séro-diagnostic de la syphilis. Berlin. Klin. Woch.*, 16 décembre 1907.

qu'Erlich n'a pas pu la faire ; il attaque Koch, Behring ; et finit par rappeler qu'il a, lui, Dr Doyen, déjà exposé une semblable méthode du traitement de l'avarie.

Donc, *le Matin*, le 15 août 1910, se riait du 606.

En dix jours, il changeait complètement d'avis. Le 25 août, il publait un autre article, non moins sensationnel que le premier, signé Jean d'Orsay (passe-partout de ce journal), et intitulé : *Au seuil d'une grande découverte*, avec comme sous-titres : « L'Institut Pasteur croît au 606. » La préparation d'Erlich, guérit l'avarie dans des conditions les plus favorables qu'on ait rencontrées jusqu'ici » nous dit le professeur Metchnikoff.

Le 31 du même mois, la découverte est tout à fait confirmée et affirmée par le Dr Paul Salmon, de l Institut Pasteur, qui apporte le résultat de ses expériences sur 77 malades.

Quinze jours s'écoulent. *Le Matin* va, de nouveau, évoluer. Il interview le professeur Bouchard, « blague » le mystère qui entoure la composition du 606, et se demande quand Erlich nous fera la surprise du 607.

Cet article : *A quand le 607*, est du 15 septembre 1910. Il contient, en outre, une affirmation que la victoire contre la syphilis par l'arsenic était promise par les travaux de MM. Mouneyrat et Hallopeau.

Au doute, à l'ironie succède l'attaque. Le 22 septembre, paraît cette note : « Le 606 a tué 14 malades sur 10.000. Jamais l'avarie n'en tua autant. » Voilà

une affirmation facile et peu scientifique. Il est très difficile de connaître la mortalité par la syphilis. La statistique officielle lui attribue (en 1910), 11 cas mortels. Mais on doit lui attribuer 188 cas de paralysie générale, et 66 d'ataxie. Les décès compris sous les rubriques : hémorragie cérébrale, apoplexie, ramollissement, affections de la moelle, peuvent lui être imputés pour un tiers. Ceux par angine de poitrine pour trois quarts. Ceux par cirrhose du foie et mal de Bright pour un cinquième. Ceux par affection organique du cœur pour un tiers, et la moitié de ceux-ci par anévrismes et affections artérielles. On arrive ainsi à un total de 3.374 décès pour Paris (1).

Le Matin, d'ailleurs, devrait s'en souvenir le 22 septembre, puisque le 25 août, il a prêté à M. Metchnikoff l'hypothèse « qu'on meurt de l'avarie dans la proportion de 200 sur 4.000 cas traités ».

Enfin le 25 septembre, c'est l'effrondrement, dans un éclat de rire. « Nous sommes décidément toujours le plus naïf des peuples. La fameuse découverte d'Erlich n'est qu'une vieille découverte française abandonnée. »

Alors ? fini le 606 ? Détrôné définitivement ? Allons donc ! cinq jours après, cinq jours seulement, le 4 novembre 1910, le même *Matin* publie cette note : « Le 606 discuté à la Société de Dermatologie. « Résultats contradictoires » où il nous apprend que

1. Lerède.

le professeur Bayet (de Bruxelles) croît que l'action du 606 est incontestable dans l'avarie ; que c'est un médicament qui, dès aujourd'hui, doit prendre place dans la thérapeutique à côté du mercure et des iodures.

Le Matin ne se contente pas de tourner aux souffles divers des reportages, il est contradictoire dans les principes mêmes, car, lorsqu'il attaque M. Erlich, et qu'il prône MM. Mouneyrat, Hallopeau et Salmon, il accorde à l'arsenic ce qu'il refuse à l'arsenic.

Aujourd'hui encore, après des milliers d'observations, la question du 606 n'est pas définitivement jugée. Certains auteurs l'admettent, d'autres le repoussent. Il n'y a vraiment qu'un journaliste pour être si sûr de soi, en changeant d'avis tous les huit jours.

La fièvre typhoïde

En 1880, Eberth décrivit le bacille de la fièvre typhoïde.

En 1896, le professeur Widal fit connaître le séro-diagnostic par une communication à la Société médicale des hôpitaux (1). Quelques jours après, Dieulafoy en ayant constaté les résultats, en fit le

---

1. F. Widal, *Séro-Diagnostic de la fièvre typhoïde.* Soc. méd des hôpitaux, 26 juin 1896. — Congrès de Nancy, 1896. *Presse méd.*, 8 avril 1896.

sujet d'une présentation à l'Académie de Médecine, le 7 juillet 1896.

Enfin, on fit des progrès en thérapeutique.

M. Chantemesse, ayant isolé la toxine, fit les premiers travaux de vaccination. M. Sacquepée, du Val-de-Grâce, lui reconnaît cette priorité, en écrivant : L'emploi du vaccin dans le but de procurer à l'organisme humain l'immunité active contre la fièvre typhoïde, a pris son point de départ des recherches de Chantemesse et Widal en 1888 (1).

M. Vincent vient à son tour, et trouve une autre méthode de préparation du vaccin.

Les deux auteurs luttent scientifiquement et cherchent à prouver :

1° Que leur vaccin est le plus efficace ;

2° Qu'ils ont chacun un droit de priorité.

Les vaccins de Chantemesse et de Vincent sont-ils nettement préventifs ?

La question est à l'étude, et il faut attendre, pour se prononcer, encore que les plus belles espérances soient apportées par les statistiques. Si la vaccination est vraiment efficace, on ignore encore la durée de son effet.

Les vaccins sont-ils curatifs ? M. Vincent dit « qu'ils donnent parfois des résultats pratiques intéressants (2) ».

Les deux découvertes certaines : celle du bacille,

---

1. *La Sérothérapie*. Bibliothèq. thérapeut.
2. Vincent, *Journal des Praticiens*, 23 mai 1914

celle du séro-diagnostic, les journaux les ont ignorées, tout simplement.

Quant à la vaccination, *le Matin* a commencé à en donner tout le mérite au seul M. Vincent, alors que M. Chantemesse en est le précurseur.

Puis, ayant annoncé et fêté la découverte, l'ayant admirée sans réserves, du jour au lendemain, *le Matin* commence à l'attaquer.

La vaccination a été rendue obligatoire pour le personnel des hôpitaux. On prétend que des accidents mortels se sont produits. Les infirmiers se refusent à « servir de cobayes ». *Le Matin* annonce leur résolution, et commente les accidents. On n'est pas plus éclectique. Mais on n'est pas moins scientifique. Car lorsqu'on a annoncé une découverte qui doit révolutionner le monde, on doit en être tellement certain, qu'on ne peut ensuite être ébranlé sans preuves sérieuses. La vérité était d'ailleurs facile à connaître. Une communication de l'Assistance Publique fut affichée sur les murs des hôpitaux et rétablit les faits. Trois infirmières, surmenées, et qui soignaient depuis longtemps des typhiques, furent vaccinées. Elles moururent — non, certes, de la vaccination — mais de la maladie antérieurement contractée. Une autre, vaccinée, se coupa le bras avec les débris d'un vase; elle fit un phlegmon dû à sa coupure, et faussement attribué au vaccin.

Voilà ce qu'un journaliste sérieux aurait pu facilement savoir. Et le trouble n'aurait pas été jeté dans les hôpitaux et dans le public.

Des esprits chagrins diront que cela aurait fait deux articles de moins, l'un d'attaque, l'autre de rectification. C'est, je pense, mal juger les gens. Et nous verrons, tout à l'heure, la cause pour laquelle le journaliste trompe en se trompant.

Retenons seulement que, pour la fièvre typhoïde, comme pour la sérothérapie, la syphilis et les autres maladies et traitements, le journaliste n'a cessé de multiplier les errements.

La tuberculose

La tuberculose est vaincue !

Quel titre ! Quelle information (1). Le titre est si alléchant, l'information si sensationnelle que, périodiquement, les journaux les répètent.

Ils oublient, il est vrai, quand ils annoncent que M. Doyen a vaincu la tuberculose, qu'ils avaient déjà annoncé que M. Marmoreck s'en était rendu maître !

M. Marmoreck (1) a certainement cru à l'excellence de son sérum. D'autres d'ailleurs y ont cru avec lui, et non des moindres. Il a trouvé, en effet, des adeptes ou des défenseurs chez MM. Renon, Letulle, Castaigne, Gouraud, Manquat (2), etc.

Il a trouvé des détracteurs parmi MM. Kohler,

1. Marmoreck, Sérum et Vaccin antituberculeux. (*Bul. Ac. de Méd.* 1903).

2. Manquat, *Traité de Thérapeutique*, 1911.

Meissen, Turban, etc. Aujourd'hui, le sérum de Marmorek est tout à fait abandonné, n'ayant pas donné les résultats promis.

Qu'importe d'ailleurs ! La tuberculose est de nouveau vaincue ! Cette fois, c'est par M. Doyen. La statistique est en effet, plus qu'encourageante (1). 60 o/o d'améliorations à toutes les périodes.

35 o/o de guérison au premier degré ; 25 o/o au deuxième degré ; 8 o/o au troisième et dernier. Tel est le résultat des expériences faites par 900 médecins.

Il faut croire que le remède ne donne pas tous les succès espérés. Les statistiques officielles continuent à être décourageantes. La mortalité ne diminue pas. Les hôpitaux regorgent de tuberculeux.

Ne perdons point patience. *Le Matin* recommence le 29 avril 1914. *Une lueur d'espoir. — Vers la guérison de la tuberculose.* L'article, en première colonne de la première page, est cette fois signé Stéphane Lauzanne. Il relate la communication faite à l'Académie de Médecine le 28 avril par le professeur Letulle, au sujet d'un traitement par la méthode d'Henry Spahlinger. Celui-ci est avocat, n'a donc aucune attache médicale et encore moins de patronage officiel, et pourtant il a trouvé le moyen de faire connaître sa méthode, et par des officiels encore ! Quelle leçon pour ceux qui croient à la féodalité médicale !

M. Spahlinger a-t-il vaincu la tuberculose ? Ses

1. *Le Matin*, 10 décembre 1910.

travaux ne datent que de quelques mois, il paraît nécessaire d'attendre la multiplicité et la durée des résultats.

Le cancer. — Et M. Doyen

Le cancer n'a pas encore beaucoup bénéficié des découvertes de la bactériologie. Mais, si les médecins ne connaissent ni son microbe, ni son séro-diagnostic, ni son traitement, les journaux savent tout cela depuis longtemps. C'est M. Doyen qui le leur a appris.

Il y a quelques années, j'aurais été fort en peine de parler de M. Doyen. Je le savais chirurgien habile, travailleur infatigable. Ses premiers travaux sur le cancer étaient dignes d'attention.

En 1886, il déposait à l'académie des sciences un pli qui ne devait être ouvert que le 22 février 1904. Il découvrait des granulations réfringentes dans toutes les formes de cancer (idée qui est aussi celle d'Erlich et Apolant), il crut surprendre le moment de leur séparation, et arriva à les colorer. En 1900, il fit des ensemencements avec succès. Il baptisa son microbe : *micrococcus néoformans ;* il assura (1) que ce micrococque avait été constaté en 1902 par Metchnikoff, et depuis par Restrepo Izaza, Jabobs (de Bruxelles), Leitch (2) (de Londres).

---

1. Doyen, *le Cancer*. 1909.— *Étiologie et trait. du cancer*. 1904.
2. *Arch. of. the Middlesex hospital*, vol. X. May 1907, p. 35 à 44.

Il discuta scientifiquement d'abord dans la thèse de M. Gobet, présidée par Cornil, puis au Congrès de Chirurgie en 1904, et la même année dans une communication à l'Académie des Sciences et à l'Académie de Médecine. Il fit en 1901 ses premiers essais de vaccination, et en 1904 sa première tentative de serothérapie.

Cependant les résultats ne furent pas aussi favorables que le pensait leur auteur, car il abandonne le sérothérapie pour revenir au vaccin. Les changements thérapeutiques se multiplient. M. Doyen reconnaît la nécessité de « venir en aide » à l'action du vaccin par d'autres moyens : rayons X, radium, haute-fréquence, chaleur et interventions chirurgicales.

Que M. Doyen se soit trompé, il n'y a rien de déshonorant en cela. *Errare hamanum est.* Mais M. Doyen persiste dans sa vaccination et dans ses affirmations : *Perseverare diabolicam.*

Il persiste aussi dans ses découvertes. Et il le fait d'ailleurs avec beaucoup moins de formes scientifiques. Les sociétés savantes auxquelles il s'adresse ne sont plus les académies, mais les journaux politiques. Car M. Doyen est gâté par les journalistes en mal de copie.

Il leur dit, et ils répètent, qu'avant Erlich, il avait trouvé un traitement de la syphilis par les composés arsenicaux (1).

---

1. *Le Matin*, 15 août 1910.

Nous avons vu qu'il leur assure avoir vaincu la tuberculose (1). Il pousse l'obligeance jusqu'à donner l'adresse des dispensaires.

Il invente la Mycolysine, la staphylase, voulant absolument triompher de tous les microbes, de toutes les maladies, et prolonger la vie humaine jusqu'à ce que le mort résulte de la seule usure des cellules.

Et il étend les bienfaits de ses découvertes aux animaux, découvrant la guérison de la fièvre aphteuse.

Les journalistes ne s'étonnent pas, et notent avec enthousiame, et pas un ne s'écrie avec le poète :

César, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

M. Doyen est peut-être la seule excuse des journalistes et de leurs erreurs ; mais vraiment où est l'excuse de M. Doyen.

Et M. Quéry.

Le Journal oppose un génie à M. Doyen ; c'est M. Quéry (2). M. Jacques Duhr en fait une victime de la féodalité médicale qui ne veut pas reconnaître ses découvertes.

Mais au fait, où et quand M. Quéry a-t-il scientifiquement exposé ses idées ? A ma connaissance, c'est

---

1. *Ib.*, 10 décembre 1910.

2. *Le Journal*, 10 avril : *la Découverte du Dr Quéry ;* 22 avril : *id.* ; 4 mai : *La Féodalité médicale.*

seulement dans une petite brochure qu'on peut se procurer pour deux francs. Ce moyen pour les autorités médicales, pour les journaux et les revues scientifiques est tout au moins étonnant. N'y a t'il pas le grand puplic qui soit à même de comprendre et de discuter un traitement nouveau.

Je sais que M. Quéry est soutenu par un certain nombre de médecins qui lui fournissent des attestations. Mais je vois aussi que les articles concernant son traitement de la syphilis glissent de page en page jusqu'aux dernières (1), jusqu'à celles dont je parlerai tout à l'heure. L'intérêt de M. Quéry est donc d'être le trait d'union entre deux espèces d'articles médicaux : ceux des premières pages où l'erreur est gratuitement distribuée et ceux de la quatrième page où elle tarifie d'après la grosseur des lettres et le nombre des lignes.

La loi sur l'internement des aliénés.

Un sujet où l'information est sensationnelle, feuilletonesque, est le régime des aliénés. Il a fourni des idées de drame aux littérateurs, il était normal qu'il dictât des articles aux journalistes.

Or, il faut tout d'abord remarquer que les journalistes parlent en théorie, « dans l'espace », et n'apportent aucun fait précis à la défense de leur thèse.

---

1. *Le traitement de la syphilis par la sérothérapie* (*Le Journal* du 20 juin 1914).

Des preuves de sequestration arbitraire ! il y en a bien peu. M. Joseph Reinach en donne une seule — très discutable — dans le discours prononcé à la Chambre des députés en 1907 (1). M. Dumas (2), avocat général à la Cour de Douai, ne connaissant aucun exemple récent, est obligé de remonter le cours de l'histoire pour citer les cas de M. Landon, avocat général en 1848, et celui de Mlle Chevallier, qui date de 1864. Ces hors-cas sont loin d'être probants, et pourraient facilement être discutés.

On voit donc que les séquestrations arbitraires sont extrêmement rares, si même il en existe.

Cependant une nouvelle loi est proposée dont l'attendu le plus inespéré est de confier à un juge le droit de décider de l'internement qui était jusqu'alors réservé aux médecins, c'est-à-dire de donner à un personnage ignorant — médicalement — le pouvoir qui était détenu par un personnage compétent.

Le législateur doute de la science du savant, et se montre convaincu de celle du magistrat.

Il semble douter aussi de l'honnêteté du médecin et affirme celle du juge qui, d'après cette manière le voir, est un homme plus indépendant !

Mais, si le psychiâtre peut se tromper, est-ce que le magistrat est infaillible ?

Le nombre des aliénés condamnés par la justice

---

1. Discussion du projet de loi sur le régime des aliénés, 14 février 1907.

2. Dumas, *des Modifications à apporter à la loi du 30 juin 1838* (audience solennelle de rentrée, 4 novembre 1884).

est considérable. En 1853, le Dr Vingtrinier (1), médecin chef des maisons de détention de Rouen, donne la statistique suivante.

Sur 43.000 inculpés, il y avait 263 aliénés, dont 83 avaient été signalés tels aux juges qui les ont cependant condamnés. Fitzroy-Kelly, jurisconsulte anglais, déclare en 1864 que, pendant les 64 dernières années, on a commis en Angleterre soixante meutres légaux, en exécutant autant d'aliénés.

En 1890, au Congrès de Médecine de Rouen, M. Bailleul, directeur de la circonscription pénitentiaire, citait 226 cas d'aliénation mentale préexistante à l'emprisonnement.

MM. Garnier et Magnan (2) citent, pour cinq années seulement, de 1886 à 1890, 255 aliénés qu'on a dû interner postérieurement à des condamnations judiciaires.

M. Henri Monod (3) donne une statistique aussi édifiante : de 1886 à 1890, il y a 271 aliénés condamnés ; de 1890 à 1899, il y en a 479.

Les chiffres de MM. Taty (4) et Régis (5) sont aussi probants.

---

1. *Des aliénés dans les prisons* (*Ann. d'Hygiène et de Méd. légale* 1852-1853).

2. P. Garnier, *Actes du 3e Congrès internat. d'Anthropologie criminelle*. Bruxelles 1892.

3. Congrès des méd. aliénistes et neurologistes. Clermont-Ferrand 1894.

4. Dr Taty, *Aliénés méconnus et condamnés* (Compte rendu des congrès méd. Marseille 1898).

5. Dr Regis. Discussions du Congrès de Bordeaux.

S'il y a quelquefois défaut d'expertise, il y a souvent rejet des conclusions de l'expert, par exemple dans une affaire Moulinard (4) où le président des assises répondit au psychiâtre Aubanel que la médecine était une science tout hypothétique. L'inculpé fut condamné aux travaux forcés où son aliénation se manifesta.

Des faits du même ordre sont apportés par Marandon de Montyel (5), Lande, Pîtres et Régis (6).

Enfin certains magistrats poussent si loin le mépris de l'expertise médicale qu'ils refusent de l'ordonner ; il en est ainsi dans une affaire rapportée par Laurent (7), médecin de l'Hôtel-Dieu de Rouen, et dans 25 observations recueillies par M. Pactet (8).

Les gens qui craignent l'internement arbitraire devraient craindre davantage la condamnation arbitraire. Telle n'est pas la mentalité du journaliste. Il se trompe sur le médecin, sur ses connaissances, sur son honorabilité, comme il se trompe sur la médecine.

---

4. Aubanel. *Mémoire méd. lég. sur un cas de folie homicide méconnu par les assises du Var* (*Ann. méd. psych.* 1849).
5. Encéphale 1884.
6. Discussion, Congrès Bordeaux 1891.
7. Congrès internat. Méd. mentale 1889.
8. Pactet, *les Aliénés condamnés devant la justice.*

De quelques autres découvertes médicales de la Presse

La contagion de la scarlatine n'existe plus.

Les bulletins mensuels de mortalité et de morbidité nous apprennent que la scarlatine et la rougeole n'ont nullement diminué.

Cependant le 25 juin 1914, *le Matin* avait publié un grand article avec ce titre : « Le Dr Milne nous expose comment il parvint à supprimer la contagion et les complications dans la fièvre scarlatine et la rougeole ».

La transfusion du sang est dangereuse pour le donneur

Le 10 avril 1914, un enfant blessé par une automobile est amené à Beaujon. Une forte hémorragie l'a affaibli. On propose la transfusion du sang. Le père s'offre aussitôt. L'opération s'opère, mais sans succès : « Le père et l'enfant meurent des suites de l'opération ! »

La moitié des sourds peuvent être guéris

Le Daily Mail nous apprend que la surdité est guérie par le radium (il ne s'agit toujours pas de publicité). Le Dr Hugel l'affirme. Il obtient 50 o/o de guérisons.

Le Matin s'empresse de nous répéter la bonne nouvelle le 11 avril 1914.

L'artério-sclérose est vaincue

Le Matin publie en première page un article considérable sur ce sujet : la guérison de l'artério-sclérose par les courants de haute-fréquence.

Il y revient, à plusieurs reprises, avec un véritable enthousiasme.

Or voici ce qu'en dit la critique scientifique.

M. Bordier écrit ; « Huchard a établi que l'hypertension artérielle précède toujours les lésions sclé-reuses des vaisseaux, on a cherché à combattre par différents traitements ou par des règles d'hygiène l'établissement de l'augmentation de la pression artérielle. L'électricité sous forme de l'auto-conduction peut rendre de grands services dans l'amélioration de l'hypertension ainsi que l'a constaté M. Moutier » (1).

Cette manière de voir est d'ailleurs solitaire. En 1909, Huchard (2) écrivit : « J'ai déjà longuement exposé mon opinion sur les diverses applications de l'électricité à l'artério-sclérose. J'ajouterai quelques mots en raison du bruit vraiment extraordinaire fait sur cette question. L'hypertension artérielle étant fonction de l'intoxication, les courants de haute fré-

1. Bordier, *Précis d'électrothérapie*, p. 290.
2. Huchard, Thérapeutique clinique : *Traitement de la pré-sclérose*, 1909, p. 263.

quence ne peuvent le plus souvent ni abaisser la tension artérielle d'une façon permanente, ni faire rétrocéder les lésions artério-scléreuses plus ou moins avancées. A la suite de mes diverses communications à ce sujet à la Société de thérapeutique et au Congrès de physiothérapie de Rome en 1907, j'ai eu l'éclatante confirmation de ces idées de la part de tous les savants étrangers, de Laqueur (de Berlin), de S. Sloan (de Glascow), puis de tous les électrothérapeuthes de France : Delherm et Laquerrière, Dubois de Saujon, Foveau de Courmelles, Laval, Weil, Vigoureux, Bergonié, Broca et Ferrié. A la suite d'expériences décisives ces trois derniers auteurs sont arrivés à la conclusion suivante : « Il y a lieu de conclure que les courants de haute fréquence n'ont aucune action sur la pression artérielle ».

Enfin en 1912, Huchard revenait sur ce sujet avec cette conclusion : « Pour combattre l'hypertension artérielle, l'usage de l'électricité avec les courants de haute fréquence n'a pas donné les résultats qu'on proclamait » (1).

Les courants de haute fréquence remplacent le bistouri

A défaut d'action dans l'artério-sclérose, voici un nouvel emploi de la haute fréquence. *Le Matin* du

---

1. Huchard et Fiessinger *in Traité de thérapeutique de Robin*, t. I, p. 642.

21 juin 1910 nous dit simplement : « Qu'on va couper les bras et les jambes sans aucun instrument de chirurgie, avec les courants de haute fréquence ».

L'asthme est guéri

A l'Académie de médecine, le Dr Bourgeois préconise l'injection intra-trachéale d'adrénaline-cocaïne pour le traitement de l'asthme, le malade en éprouverait, dit-il, une *amélioration*. *Le Matin* corse la nouvelle en l'intitulant « L'adrénaline, portée directement dans la trachée, *guérit* l'asthme ».

Les expériences de M. Carrel

Les expériences fort intéressantes de M. Carrel éblouissent les profanes. Ils en tirent aussitôt des conclustons pratiques, car pour eux, « entre la physiologie et la thérapeutique, il n'y a toujours qu'un pas ».

« M. Carrel, nous assure *le Journal*, est l'homme qui enlève une cuisse ou un rein à un animal et qui lui en réajuste une autre, empruntés à un congénère ; après quoi, toutes les sutures faites, le chien vit, avec son nouvel organe, comme si rien n'avait été changé » (1).

Et *le Matin* parlant des expériences de Carrel, sur la conservation des tissus conclut que « toute la bio-

1. *Le Journal*, 17 juin 1913.

logie et la pathologie peuvent être transformées de fond en comble » (1).

M. Carrel cultive aussi les tumeurs cancéreuses. *Le Matin* assure que « par cette nouvelle méthode, la médecine est appelée à faire des progrès immenses, plus grands encore que ceux réalisés par la bactériologie et la sérothérapie découvertes par Pasteur » (2).

Le Journaliste. — Ses dangers

Pourquoi le journaliste commet-il taut d'erreurs en médecine ?

C'est parce qu'il est crédule.

La philosophie a détrôné les divinités, mais le besoin de croire n'a pas diminué, et c'est à la science que va notre foi. Le médecin est le dernier dieu. Le journaliste ne voit pas l'homme derrière le savant, l'homme avec ses erreurs, avec son orgueil, avec son intérêt. D'ailleurs est-ce que le dévot voit l'homme dans le prêtre ?

Le journal croit aussi par intérêt. Il voit, dans la découverte, l'article à faire, le papier sensationnel. Dans sa hâte de n'être devancé par personne, il abandonne toute idée de contrôle — celui des faits et celui du temps.

Le journaliste croit parce qu'il est ignorant. Son

---

1. *Le Matin*, 20 novembre 1910.
2. *Le Matin*, 20 novembre 1910.

excuse de l'être est que, parlant de toutes choses, il lui faudrait une énormité de connaissances pour les connaître toutes. Il lui est donc impossible de discuter la découverte annoncée — et on voit facilement que les termes mêmes lui sont étrangers. C'est cette ignorance qui lui permet de conclure du particulier au général, de la physiologie à la thérapeutique, *de vitro in vivo.*

Est-ce que cela a beaucoup d'importance?

Malheureusement oui. Car il y a un nombreux public qui croit, à son tour, au journaliste.

Et il y a surtout les malades qui ont besoin d'y croire.

Or, le malade qui se laisse convaincre par un article médical abandonne le traitement utile pour se livrer à l'aventure d'une nouvelle méthode, suivre une indication qui n'est pas nécessaire, c'est recevoir un apport étranger, inutile et peut-être dangereux qui peut causer un retentissement sur l'estomac ou sur le rein. Un médicament a toujours une action, et il n'est pas d'idée plus fausse que celle-ci : « Si ça ne fait pas de bien, ça ne fera toujours pas de mal ».

Mais c'est aussi abandonner le traitement adéquat ; c'est retarder la consultation auprès du médecin ou du spécialiste, c'est laisser le mal s'aggraver, se compliquer. Combien voit-on de tuberculeux syphilitiques qui ont épuisé toutes les ressources de la pharmacopée des journaux avant de venir échouer, incurables alors dans les hôpitaux !

La quatrième page

La publicité pharmaceutique n'est pas aussi ancienne que la pharmacie. Elle n'est pas née avec elle, mais avec les journaux. Elle a grandi lentement. Les premiers journaux contiennent peu d'annonces médicales. Il faut arriver à 1836, à Émile de Girardin pour voir introduire en France la méthode — déjà en faveur en Angleterre — car, à cette époque, le *Times* faisait un million de publicité.

La première réclame pharmaceutique parut le 25 juillet 1836, elle annonça la liqueur indienne analysée, brevetée, pour les affections de l'estomac. Le 9 août, le Dr Gervais fit savoir qu'il guérissait les dartres, puis les maladies secrètes. On annonça ensuite le Kaiffa d'Orient, breveté par le gouvernement, les Bols d'Armes, autorisés par ordonnances royales, les pilules Morisson. Puis, le 8 septembre 1836, que M. Canquoin, médecin de la Faculté de Paris, vient d'être appelé à Milan pour appliquer sa méthode du traitement du cancer sans opération chirurgicale.

On guérit aussi déjà la goutte par la méthode du Dr Cornet.

Plus tard en 1856, *les Débats* annoncent que Mme Lachapelle soigne les maladies des femmes, et que le Dr Duval traite le pied bot. Les eaux minérales tiennent une place importante : Carrès de Saxon,

établissements de Vichy, de Hombourg On parle du bandagiste Rainal, des biscuits dépuratifs Olivier, autorisés par l'Académie de Médecine, de Copahine Mége, autorisée par l'Académie de Médecine ; des pilules de Vallet, autorisées par l'Académie de Médecine. La grande réclame se fera attendre jusqu'en 1880. Ce seront alors les pastilles Géraudel, les pastilles Brachat, Poncelet, les pilules Suisses. C'est aujourd'hui l'ouate thermogène, les pastilles Valda, les pilules Pink, l'Urodonal, les Lithinés, l'Électro-vigueur, le Pulsoconn.

Cette réclame envahira le journal à toutes ses rubriques, se glissera dans les échos, dans les nouvelles, intriguera par une forme feuilletonesque, on prendra un masque scientifique en faisant suivre l'article de la signature d'un docteur hypothétique.

Cette publicité pharmaceutique présente des dangers. L'essai d'un remède retardera l'appel du médecin qui arrivera trop tard, une fois les lésions incurables. Combien voit-on, dans les hôpitaux, de syphilitiques, de tuberculeux qui ont épuisé toute la pharmacopée des journaux et toutes leurs économies avant de venir échouer, dans un état lamentable, à Cochin ou à Beaujon.

Or, cette publicité dangereuse est interdite ; car toutes les spécialités modernes sont des remèdes secrets, toutes sont condamnables et devraient l'être.

Les remèdes secrets

La loi du germinal an XI interdit *l'annonce* et la vente des remèdes secrets.

Un remède est dit secret, au point de vue légal :

1° Lorsqu'il n'est pas inscrit au Codex ;

2° Qu'il n'est pas magistral, c'est-à-dire formulé par un médecin, en une ordonnance ;

3° Qu'il n'a pas été approuvé par l'Académie, ou acheté par le gouvernement.

On a pu remarquer que les premières spécialités annoncées par la presse portaient cette mention : autorisées par l'Académie de Médecine.

Elle l'a été cependant au début, et ainsi ont été condamnés les dragées d'huile de foie de morue (1), le sirop pectoral (2), thé Chambard (3). Elle l'a été récemment, contre Mac-Langlin, contre Macaura, etc.

Les journaux sont légalement condamnables

La loi de germinal n'interdit pas seulement la vente des spécialités, elle en interdit l'annonce. Et, par le décret du 25 prairial an XIII, elle punit cette publication de 25 à 600 francs d'amende, et, au cas de récidive, de 3 à 6 jours de prison.

---

1. Cass., 26 juillet 1873.
2. Metz, 11 février 1857.
3. Metz, 13 février 1867

Cette loi aussi a été appliquée à ses débuts.

En 1855, *le Moniteur de la Moselle* avait inséré les annonces du Rob Boyreau-Laffecteur; des poursuites furent dirigées contre le gérant du journal, le propriétaire du remède, et le directeur de l'agence de publicité. Tous trois furent condamnés à 600 francs d'amende pour annonce de remède secret.

En l'occurrence, le journal bénéficia de l'appel, car le Dr Gireaudeau prouva « qu'il avait une autorisation en ce que son remède était antérieur à la loi et que ceux-ci étaient autorisés ». Mais s'il en avait été autrement, le journal serait resté affligé d'une condamnation.

Pourquoi cette législation n'est-elle pas appliquée actuellement contre les journaux, alors qu'elle l'est quelquefois, trop rarement, contre les produits annoncés ? Les mécontents assurent que la presse est une puissance avec laquelle la magistrature est tenue de compter, affirmation que je me refuse à croire.

Mais il y a un comble. C'est la manière dont les journaux qui bénéficient d'une injuste faveur s'en montrent reconnaissants. Complices des pharmaciens condamnés, sans doute, ils vont excuser les malheureuses victimes ? Bien au contraire. Ils ne leur ménagent, soit dans la rubrique des tribunaux, soit ailleurs, aucun des attendus de jugement.

Jamais peut-être l'inconscience du journaliste n'a été poussée plus loin. Et jamais aussi son audace n'a été plus grande ; car il recommence le lendemain à

prôner les produits condamnés la veille, sûr qu'il est de l'impunité.

Il ne reste qu'à se demander pourquoi les médecins auxquels la publicité porte ombrage ne font pas respecter la loi ; et comment il se fait qu'ils se plaisent à être battus.

CONCLUSIONS

La Grande Presse s'occupe souvent de médecine. Elle en annonce les découvertes, elle en critique les méthodes, ses informations et ses jugements sont presque toujours entachés d'erreurs.

Parfois désintéressée, elle doit une part de ses bénéfices à la publicité médicale. Dans ce dernier cas, elle trompe sciemment. Complice des spécialistes, elle devrait légalement être condamnée par les tribunaux.

Mais, tant par ses informations gratuites que par celles tarifées, la Grande Presse est dangereuse pour la santé publique, elle détourne les malades des traitements utiles et les jette dans les aventures médicales. Elle aide au succès des mercantis de la médecine, au détriment des médecins consciencieux.

Cependant, elle ne commet point ces actions par une malignité délibérée, mais beaucoup par ignorance, et un peu par intérêt.

Vu : le Président de la thèse,
DESGREZ

Vu : le Doyen,
LANDOUZY

Vu et permis d'imprimer
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris
L. LIARD

Imp. de la libr. A. MALOINE et fils, 27, rue de l'École-de-Méd., Paris—3066-16